

C.A.D.A.L.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, "C.A.D.A.L." créée et financée par le Conseil Départemental du 77 propose des PRETS pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- ✳ ACCESION à la PROPRIETE (acquisition de neuf ou d'ancien)
- ✳ CONSTRUCTION
- ✳ RACHAT DE SOULTE
- ✳ AGRANDISSEMENT
- ✳ RENOVATION, AMELIORATION, ADAPTATION, REHABILITATION
- ✳ TRAVAUX de COPROPRIETE

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- ✳ L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
- ✳ Sont appliqués, le barème de ressources CADAL.

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES	MONTANT MAXIMUM DU PRET
- 1 Personne	26 500 €	10 000 €*
- 2 Personnes	36 200 €	
- 3 Personnes	43 800 €	
- 4 Personnes	46 500 €	
- 5 Personnes	52 300 €	
- 6 Personnes	59 100 €	
- 7 Personnes et +	65 500 €	

MONTANT DES PRETS*

Construction et acquisition : Prêts de **10 000 €**

Agrandissement & Amélioration : Taux d'intervention de **70 %** du coût total des travaux, des matériaux ou de la quote-part et prêts plafonnés à **10 000 €**

TAUX D'INTERET

1 %

DUREE DE REMBOURSEMENT

3 - 5 - 7 ou 10 ans (suivant la nature du projet)

Pour en savoir plus...

**Courrier : C.A.D.A.L.
Hôtel du Département
CS 50377
77010 MELUN CEDEX**

**Bureaux : C.A.D.A.L.
3 rue Paul Cézanne
La Rochette
77000 MELUN**

**☎ 01.60.65.94.88
☎ 01.64.87.95.07
☎ 01.60.59.00.58**

**@-mail : cadal77@wanadoo.fr
<http://cadal77.wix.com/cadal77>**